

INSCRIPTION PETITE SECTION DE MATERNELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2022 -2023 (ENFANTS NÉS EN 2019)

Documents nécessaires :

Justificatif de domicile

Livret de famille

- Dans un premier temps, se rendre dans la mairie du lieu de résidence afin de demander une attestation de résidence.
- Puis aller s'inscrire à la mairie de Boyer aux horaires d'ouverture de la mairie.
- Contacter l'école en laissant votre nom, le nom de votre enfant et votre numéro de téléphone.

0711034N@ac-dijon.fr ou 03 85 51 15 82

Nous fixerons un rendez-vous pour l'admission et la visite de l'école.

Un certificat de vaccination ou le carnet de santé devra être présenté à l'école pour l'entrée en maternelle. Pensez à vérifier si les vaccins de votre enfant sont à jour.